



Fiche action n°51

FAVORISER LE PORT NATUREL DES ARBRES

Pourquoi ?

On parle de port « libre » lorsqu'un arbre conserve sa forme naturelle, sans intervention excessive de taille. Le port naturel d'un arbre contribue significativement à la qualité des paysages, qu'ils soient urbains ou champêtres. Il favorise le rafraîchissement des villes, la création de corridors écologiques pour la faune, la production d'oxygène, ainsi que le bien-être des habitants.

Le maintien du port naturel passe par une gestion raisonnée des interventions : il est essentiel de limiter les tailles et d'éviter les blessures afin de préserver la bonne santé des arbres. Lorsque des coupes s'avèrent néanmoins indispensables, leur diamètre doit être réduit au minimum. Ces coupes doivent être réalisées avec un angle approprié, dans le respect du bourrelet de cicatrisation, afin de permettre la formation d'une écorce saine sur la plaie. À l'issue de toute intervention, le port de l'arbre doit rester inchangé. Ces tailles raisonnées peuvent concerner aussi bien de jeunes arbres (taille de formation) que des sujets adultes, ou encore des arbres âgés pour l'élimination de branches mortes (taille de sécurité).

Objectifs :

- Lutte contre le réchauffement climatique, favorise la biodiversité.
- Évite l'apparition de pathogènes (champignon lignivore) en limitant les tailles.
- Choisir à la plantation des essences adaptées à leur environnement (taille adulte).

Acteurs et actrices :

- Agents du service Patrimoine végétal et Espaces Publics et les services métropolitains
- Les entreprises du paysage, élagueurs, chargés d'opération
- Sensibiliser les Orvaltais

Cette fiche action se réfère aux **engagements n° 10 et 12 de la charte métropolitaine des arbres de Nantes Métropole.**